



Brèves de SCoT...

Lettre d'information du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Gâtine



Etudes environnementales

Atelier de définition des enjeux environnementaux – élus de Gâtine

Compte rendu de la session du 3 décembre 2012



L'objectif de la réunion du 3 décembre 2012, ayant rassemblé une cinquantaine d'élus, était dans un premier temps de présenter l'état d'avancement de l'analyse environnementale. Il s'agissait dans un second temps, de hiérarchiser et spatialiser les enjeux environnementaux pré-identifiés par le bureau d'études dans le cadre d'un atelier participatif impliquant tous les élus invités.



Le Tallud - 3 décembre 2012

Une cinquantaine d'élus identifient les enjeux environnementaux

La hiérarchisation et la spatialisation des enjeux environnementaux serviront de base pour la construction d'une **stratégie environnementale** partagée et réaliste du territoire du SCoT Pays de Gâtine.

Sachant donc que le SCoT du Pays de Gâtine doit être conçu comme un outil d'aide à la décision et de gestion stratégique et opérationnelle de son environnement dans une perspective d'aménagement durable du territoire, il doit ainsi, dans la limite de ces leviers réglementaires, améliorer l'efficience et la plus value environnementale du territoire.



Pour ce faire, Il doit avant toute chose permettre la mise en relief des enjeux environnementaux, selon une vision prospective et une double approche **spatiale** et **usage** du territoire. Cette double démarche permettra d'identifier les **enjeux environnementaux** du SCoT en les hiérarchisant en fonction des contraintes territoriales et des perspectives de développement.

Le travail engagé lors de l'atelier a donc permis l'appropriation de ces enjeux environnementaux par les élus participants et de leur point de vue, la mise en avant de ceux qui semblent les plus importants pour le territoire du SCOT Pays de Gâtine.

Déroulement de l'atelier des élus :

Les enjeux pré-identifiés sont exposés à l'assemblée sur des fiches exposées sur un mur de la salle. Les participants en disposent par ailleurs dans le cadre d'un document papier qui leur est remis.



Roland Thaler - co-gérant d'Ecovia, associé à MTDA

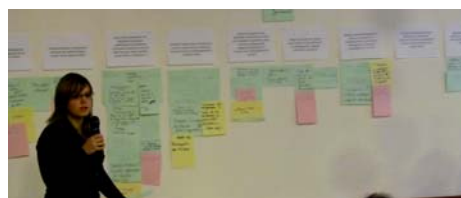
L'animation est au coeur de la démarche SCoT.

Enfin, une série de cartes est exposée autour de l'assemblée afin d'illustrer ses enjeux pré-identifiés.

Il est demandé à chaque participant de sélectionner les deux enjeux qui leur paraissent les plus importants, de les reporter par écrit sur des fiches bristol et d'argumenter ce choix.

Les fiches récupérées par les animateurs sont regroupées par thèmes ou idées, ce qui permet de dégager des tendances dominantes et favorise ainsi la hiérarchisation collective des enjeux.

Les participants sont libres le cas échéant de reformuler les enjeux et également d'en proposer de nouveaux.



Introduction de la présentation des enjeux

La "Brèves" reprend pour chacune des thématiques environnementales, un rappel des éléments distribués aux élus, comprenant les enjeux génériques identifiés dans les pré états initiaux de l'environnement et ce qui en découle pour le SCoT, enfin ce qui finalement sera débattu, amendé et hiérarchisé, puis retenu par les élus (en grisé).



Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Conformément au Grenelle de l'Environnement, définir une trame verte et bleue, et l'intégrer dans l'ensemble des documents d'urbanisme.

✓ Veiller à préserver et à enrichir la biodiversité du territoire par la préservation des sites d'intérêt écologique et des entités écologiques fonctionnelles ;

✓ Préserver et restaurer les jonctions (corridors) entre les entités écologiques fonctionnelles ; Faire de cette trame verte et bleue un vecteur de découverte (exemple de l'importance de la diversité des milieux humides et aquatiques) et plus largement un vecteur de prise de conscience des services rendus par la nature ;

✓ Concilier les différents usages et pratiques de ces milieux.

Protéger et favoriser la gestion des milieux naturels sensibles et d'interface.

✓ Gérer les interfaces milieux naturels/urbanisation en limitant le mitage des espaces naturels en diminuant le risque sur les zones contiguës.

✓ Protéger le maillage bocager garant de l'identité paysagère et d'une grande qualité paysagère au sein de la Gâtine ;

✓ Veiller au maintien des sites d'élevage et des zones humides garantes de la sécurité des biens et des personnes grâce à leur rôle de zones tampons et présentant un écosystème d'intérêt majeur.

Porter une attention particulière aux effets de l'agriculture intensive sur les milieux naturels.

✓ Préserver le fonctionnement hydraulique naturel des zones humides ;

✓ Préserver et valoriser le patrimoine forestier ;

✓ Préserver et développer les îlots forestiers pour rendre le continuum forestier plus continu à l'échelle de la Gâtine ;

✓ Limiter la segmentation des espaces forestiers (clôtures).

Porter une attention particulière aux espaces naturels et agricoles ne bénéficiant d'aucun statut, d'aucune protection.

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

✓ Valoriser et restaurer si nécessaire les continuités des systèmes bocagers, forestiers et les systèmes humides.

✓ Maintenir les fonctionnalités des milieux naturels et agricoles dans le développement de Gâtine

Ce qui ressort de l'atelier

La biodiversité et sa conservation ressortent comme l'une des principales préoccupations des élus pour le devenir du territoire du Pays de Gâtine. Elle est mise en rapport par les animateurs avec la nécessité de préserver les continuités écologiques sur le territoire au sens des orientations du Grenelle 2. Au regard des participants, l'enjeu concerne particulièrement les secteurs de haies bocagères (identité paysagère forte de la Gâtine) et l'évolution des pratiques agricoles qui peuvent influencer le devenir du bocage. Dans ces évolutions agricoles, le maintien des prairies permanentes, du maillage bocager et des zones humides au sein des zones agricoles (secteur intensif) semble une priorité. Dans l'évolution des pratiques, on note que la valorisation de la ressource en bois des haies peut être un atout pour leur préservation.

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement (Pré-EIE)

Préserver et valoriser les entités paysagères identitaires du territoire du Pays de Gâtine.

✓ Préserver l'atout paysager que sont le bocage et les espaces agricoles extensifs (pâturages, prairies permanentes, pelouses sèches calcicoles) ;

✓ Préserver les cours d'eau et les zones humides qui représentent un potentiel écologique et des continuités fonctionnelles ;

✓ Valoriser les sites paysagers remarquables qui font déjà l'objet de protections ;

✓ Prendre en compte les perceptions visuelles sur les paysages dans les documents d'urbanisme sur les questions d'ouverture visuelle du bocage ;



Créer une trame verte et bleue pour les villes de Gâtine.

✓ Préserver les fils de l'eau des différents cours d'eau qui prennent naissance au coeur de la Gâtine pour préserver et former des continuités vertes et bleues ;

✓ Contrôler l'urbanisation linéaire autour des principales grandes villes et dessertes de villes et la requalifier ;

✓ Améliorer l'environnement paysager des voies rapides (voies rapides reliant Niort, Parthenay, Poitiers) : le concept de routes-parcs ;

✓ Préserver de l'urbanisation linéaire les routes touristiques (Sur les routes du Chemin Secret du Poitou) en maintenant leur contact direct aux grands paysages ;

✓ Engager un programme de requalification des entrées de villes et villages.

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

Lutter contre la banalisation et la dégradation des paysages emblématiques et des éléments structurant caractérisant le Pays de Gâtine (bocage, espaces agricoles, formes urbaines, architectures ...).

Ce qui ressort de l'atelier :



*Des parthenaises,
Des pommiers,
La Gâtine tout simplement...*

La thématique paysagère est également l'une de celles qui est ressortie fortement lors de l'atelier, avec une interrogation majeure sur la façon de préserver (sans figer) les paysages du Pays de Gâtine.

Le paysage de la Gâtine, essentiellement bocager, est une valeur identitaire et patrimoniale forte à préserver au regard des participants (parcelles de moins d'un hectare par exemple). Le paysage est une thématique en lien avec celle de la biodiversité, puisque l'évolution des pratiques agricoles a pour conséquence la modification des paysages : quelle doit être leur gestion permettant de préserver leur identité tout en accompagnant l'évolution des pratiques agricoles ? Il s'agit là de l'avis de tous les participants d'un enjeu transversal majeur.

Cependant, le paysage naturel et agricole n'est pas la seule entrée, la préservation des paysages urbains typiques (petits bourgs) est également à fortement prendre en compte aux yeux de l'assemblée.

3^{ème} Enjeu environnemental majeur : LA RESSOURCE EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT



Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Permettre une gestion optimisée et optimale de la ressource en eau potable.

- ✓ Sécuriser les ressources servant à l'alimentation en eau potable, notamment par la mise en place d'Aire de Protection de Captage ;
- ✓ Poursuivre l'amélioration des rendements des réseaux de distribution d'eau potable ;

Atteindre une meilleure qualité des milieux.

- ✓ Mettre en place des actions visant à empêcher toute nouvelle dégradation des milieux, à restaurer les cours d'eau dégradés, en s'appuyant sur des outils tels que les SAGE. L'objectif étant de réduire les problématiques du territoire concernant les pollutions collectives et industrielles, d'origine agricole;
- ✓ Continuer le développement des techniques agricoles respectueuses de l'environnement (réduire l'usage des pesticides).

Encadrer plus précisément la création et l'exploitation des plans d'eau, jouant un rôle important dans l'agriculture locale, également des fonctions de loisirs pour le territoire ; mais dont la multiplication peut entraîner des conséquences néfastes sur les milieux aquatiques.

Optimiser les systèmes d'assainissement collectif et non collectif.

- ✓ Améliorer la collecte, le stockage et le transfert des eaux usées vers les STEP ainsi que la gestion des eaux pluviales ;
- ✓ Poursuivre la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif par le renforcement des contrôles ;
- ✓ Généraliser les zonages d'assainissement ;
- ✓ Mettre en place une gestion des eaux de pluie sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

- ✓ Intégrer les fonctions de « tête de bassin versant » du Pays Gâtine dans son développement – approche qualitative et quantitative ;

- ✓ Préserver la ressource en eau superficielle et souterraine d'un point de vue qualitatif et quantitatif, grâce à une mise en adéquation des équipements de gestion de la ressource avec les développements des territoires.

Ce qui ressort de l'atelier :

La pondération collective fait également ressortir les enjeux concernant la ressource en eau et l'assainissement comme prioritaires. L'eau est une thématique à prendre en compte d'une façon globale, avec l'amélioration de la ressource (qualité et quantité), l'amélioration de la protection des périmètres de captage des eaux et l'amélioration des systèmes d'assainissement collectifs et non collectifs.

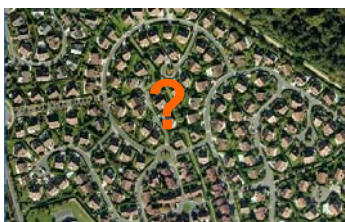
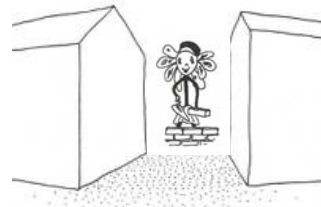
D'autres enjeux environnementaux ont été retenus mais de façon moins prioritaire par les participants dans le cadre de l'exercice collectif. Il s'agit de la PRESERVATION DE LA RESSOURCE ESPACE, de la GESTION DES DECHETS, de la GESTION DES RESSOURCES ENERGETIQUES, de la QUALITE DE L'AIR et REDUCTION des GES.

4^{eme} Enjeu environnemental majeur : LA RESSOURCE ESPACE

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Considérer l'espace comme une ressource à réserver (travail sur la maîtrise de l'étalement urbain, sur les formes urbaines...).

- ✓ Reconquête des friches urbaines et des maisons inhabitées dans les bourgs ;
- ✓ Densification de l'habitat existant dans les bourgs ;
- ✓ Le comblement des « dents creuses ».



Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

Considérer l'espace comme une ressource à préserver notamment par la maîtrise de l'étalement urbain et le développement en continuité urbaine.

Ce qui ressort de l'atelier :

Les enjeux environnementaux sur cette thématique ressortent en lien avec les questions de maîtrise de l'urbanisation. La restauration du bâti ancien (anciens corps de ferme), des maisons dans les bourgs, la reconquête de friches sont des orientations privilégiées pour mieux gérer cette ressource. Cette question est mise également avec la question de la préservation des paysages auxquels les élus participants sont très sensibles.

5^{eme} Enjeu environnemental majeur : LA GESTION DES DECHETS

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement



Assurer l'équilibre, anticiper la gestion des déchets en lien avec le développement du territoire.

- ✓ Poursuivre voire accentuer les actions privilégiant la réduction des déchets à la source ;
- ✓ Développer la collecte des biodéchets pour les particuliers ou proposer des systèmes de compostage individuels ;
- ✓ Développer la valorisation énergétique. Améliorer l'efficacité de la collecte des déchets ménagers par le regroupement des structures en charge de celle-ci.

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

S'assurer de l'adéquation entre les projets de développement; la présence et la qualité des équipements de gestion du gisement de déchets actuel et projeté.

Ce qui ressort de l'atelier :

L'enjeu sur la gestion des déchets est également une thématique qui ressort à l'échelle du territoire du Pays de Gâtine. Le traitement des déchets est un véritable enjeu, avec le souhait de les réduire à la source (proposition de diminuer le packaging avec les sociétés du territoire) et d'accentuer le traitement des déchets. Bien que ce sujet soit une préoccupation environnementale majeure, il est cependant rappelé par les animateurs que les leviers dans le cadre du SCOT concernent surtout la localisation des infrastructures et la rationalisation de l'urbanisation (qui influe beaucoup sur le « circuit des déchets ») et très peu sur les filières et modes de productions eux-mêmes.

6^{ème} Enjeu environnemental majeur : LA RESSOURCE ENERGETIQUE

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Maîtriser et réduire la demande en énergie.

- √ Agir sur les formes urbaines et les déplacements;
- √ Promouvoir la rénovation du bâti ancien.

Valoriser et encadrer le développement d'énergies renouvelables en cohérence avec les autres besoins d'occupation des sols.



Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

- √ Développer les énergies renouvelables du territoire ;
- √ Maîtriser la demande énergétique du secteur du transport et du résidentiel/tertiaire.



Ce qui ressort de l'atelier :

Cet enjeu environnemental a été faiblement pris en compte mais la maîtrise en énergie dans les habitats anciens et la diminution de la demande en énergie dans tous types d'habitations (développement de bâtiment basse consommation énergétique) est un des objectifs consensuels pour l'assemblée. De plus, le développement des énergies renouvelables soulève un certain intérêt, les pistes de valorisation pouvant être largement développées de l'avis de plusieurs participants.

7^{ème} Enjeu environnemental majeur : LA QUALITE DE L'AIR ET LES GAZ A EFFET DE SERRE

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Poursuivre les efforts destinés à réduire les émissions de polluants atmosphériques en jouant sur le secteur des transports et du résidentiel.

- √ Diminuer le trafic en général et automobile en particulier plus précisément en organisant les déplacements ;
- √ Diminuer les émissions du résidentiel (systèmes de chauffage).

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

- √ Limiter les rejets atmosphériques (polluants et GES) notamment dans les secteurs des transports et du résidentiel ;
- √ Augmenter la mobilité locale et structurer des offres de transports collectifs urbains et autour des pôles internes et externes du Pays de Gâtine.



Moi aussi je peux prendre le bus ... si je veux....



Devinette. Tant pour l'environnement que pour les deniers publics, vaut-il mieux un vieux bus rempli, ou un neuf presque vide ?...

Ce qui ressort de l'atelier :

Cette thématique est faiblement prise en compte par les participants. Le caractère rural du territoire, peu impacté par les GES et autres particules fines, en est certainement la raison. L'enjeu de développement des transports en commun, évoqué par quelques participants pour une meilleure connexion entre des territoires à habitat souvent diffus, est indirectement en lien avec cette question.

Une organisation moins dense, plus concentrée sur des points de collecte de transports collectifs, avec des aires de stationnement de rabattement, ne permettrait-elle pas par une intensification de la fréquence d'optimiser ces lignes moins nombreuses mais plus performantes ?

Autres enjeux environnementaux majeurs considérés comme non prioritaires : LES NUISANCES SONORES, LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES, LES SITES ET SOLS POLLUES

Ces enjeux existent et tout en étant perçus parfois comme essentiels dans certaines communes, ils ne sont pas retenus comme tels pour l'ensemble du territoire du SCoT. Leur existence est donc prise en compte mais soit de manière forte et plutôt ponctuelle, soit de manière générale mais modérée.

LES NUISANCES SONORES



Ce n'est certes pas la voiture amphibie développée dans les années 30 par Ulysse Texier de la Caillerie à Secondigny qui génère des flux de circulation « polluants ». La traversée du bourg par de très nombreux "véhicules d'aujourd'hui" pose de vrais problèmes de sécurité mais aussi de cadre de vie et de fragilisation des bâtiments contigus à l'axe routier. Ce qui pose d'autres difficultés de vacances immobilières...

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Améliorer la situation des zones soumises à des nuisances sonores, notamment au niveau des centres et des proximités de réseau.

- ✓ Agir sur les déplacements (réfléchir à des solutions alternatives à la voiture particulière) ;
- ✓ Agir sur l'urbanisme (mixité habitat/activités, protections acoustiques dans les zones où les nuisances sont les plus fortes...) ;
- ✓ Agir directement sur les sources de bruit ;
- ✓ Préserver les zones calmes .

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

Limitier l'émergence de nouvelles nuisances sonores et améliorer la situation des zones bruyantes, notamment au niveau des centres et des proximités de réseau.

Ce qui ressort de l'atelier :

Cette problématique est très préoccupante pour certaines communes dont les bourgs, souvent anciens et contraints, sont très circulés et pour lesquels des itinéraires de contournement sont quasi inenvisageables. Au-delà du bruit, les vibrations causent aussi des problèmes de fragilisation des bâtiments. Ces enjeux sont souvent à l'origine d'une vacance immobilière forte et faiblement modifiable.

LES RESSOURCES MINERALES

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Le cabinet d'études déposait d'assez peu d'éléments au moment de l'établissement du Pré Etat Initial de l'Environnement. Les ressources minérales sont exploitées pour divers usages (construction bétons, parpaings, ballasts chemins de fer, etc.). Leur extraction est soumise à des études environnementales poussées. Les sites après exploitation donnent lieu à des remises en état ou des usages différents souvent à forts enjeux environnementaux (réserve d'eau potable, réserve écologique, etc.).

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

Permettre le développement d'une offre locale de matériaux de construction ;

Faciliter et appuyer les projets de desserte performants tels que les voies ferrées et axes routiers majeurs.

Ce qui ressort de l'atelier :

L'amélioration de la desserte semble constituer un enjeu fort, à la demande même des carriers, notamment par le développement du chemin de fer.

A noter ce thème est également abordé dans le Schéma économique et agricole.

Des trous, des p'tits trous,
des trous de 1^{ère} classe, des
trous de 2^{ème} classe...



LES RISQUES NATURELS

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Veiller à une prise en compte rigoureuse du risque inondation :

- ✓ En recensant des zones susceptibles d'être inondées par les cours d'eau mineurs ou le phénomène de remontées de nappe,
- ✓ En intégrant et appliquant les mesures liées à la gestion des zones inondables,
- ✓ En interdisant de nouvelles constructions dans les zones les plus sensibles, même faiblement inondables,
- ✓ En conciliant la présence du risque avec la sauvegarde de l'équilibre des milieux dépendant des crues et la qualité des paysages remarquables du fait de la présence de l'eau,
- ✓ En réduisant la vulnérabilité des constructions des réseaux

Poursuivre et affiner la prise en compte du risque mouvement de terrain :

- ✓ En adaptant les prescriptions techniques,
- ✓ En améliorant les connaissances vis-à-vis du risque lié à la présence de cavités souterraines sur l'ensemble du territoire,
- ✓ En accompagnant les communes concernées par le risque minier pour leur permettre d'intégrer ce risque dans leurs documents d'urbanisme.

Respecter les règles de constructions parasismiques pour ne pas exposer davantage les populations au risque sismique



LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Développer la prise en compte des risques dans les opérations d'aménagement afin de :

- ✓ Ne pas aggraver le risque industriel et le risque de rupture de barrage ;
- ✓ Réduire le risque lié au Transport de Matières Dangereuses (TMD).



Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012 TANT pour les risques naturels que technologiques

Veiller à la prise en compte des risques naturels et technologiques dans les opérations d'aménagement

Ce qui ressort de l'atelier TANT pour les risques naturels que technologiques :

Il existe déjà un certain nombre d'inventaires et de zonages (aléa argile, risques technologiques, Plan de prévention des risques inondables, etc.) dont il convient de tenir compte dans les documents de rang inférieur tels que les PLU, Cartes communales, mais aussi dans les actes administratifs de la construction. Toutefois, il existe çà et là quelques points sensibles, dont des risques technologiques forts, des circulations de marchandises dangereuses dans des bourgs contraints, ou pour Saint-Loup un ensemble de circonstances fragilisant dans la durée l'urbanisme et la vie quotidienne du centre ancien inondable et protégé.

LES SITES ET SOLS POLLUES



Enjeux « génériques » du territoire, identifiés dans les Pré-Etats Initiaux de l'Environnement

Identifier les sites déjà reconvertis et potentiellement utilisables - y'en-a-t-il beaucoup

Permettre la reconversion d'anciens sites pollués

Propositions d'Enjeux retenus pour le SCoT soumis à validation et à spatialiser le 3 décembre 2012

Permettre la reconversion d'anciens sites pollués

Ce qui ressort de l'atelier :

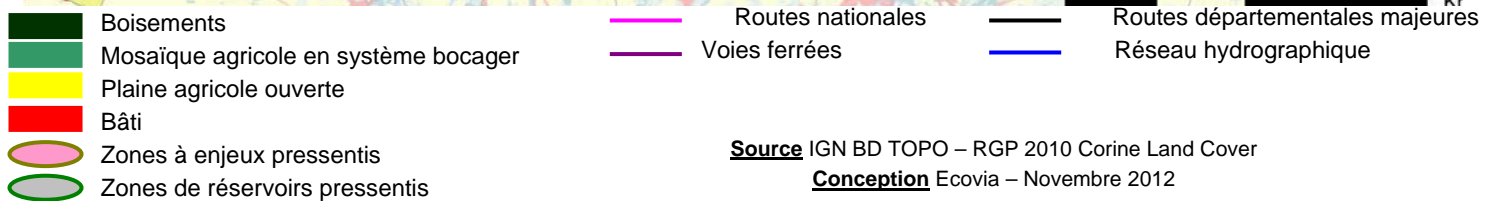
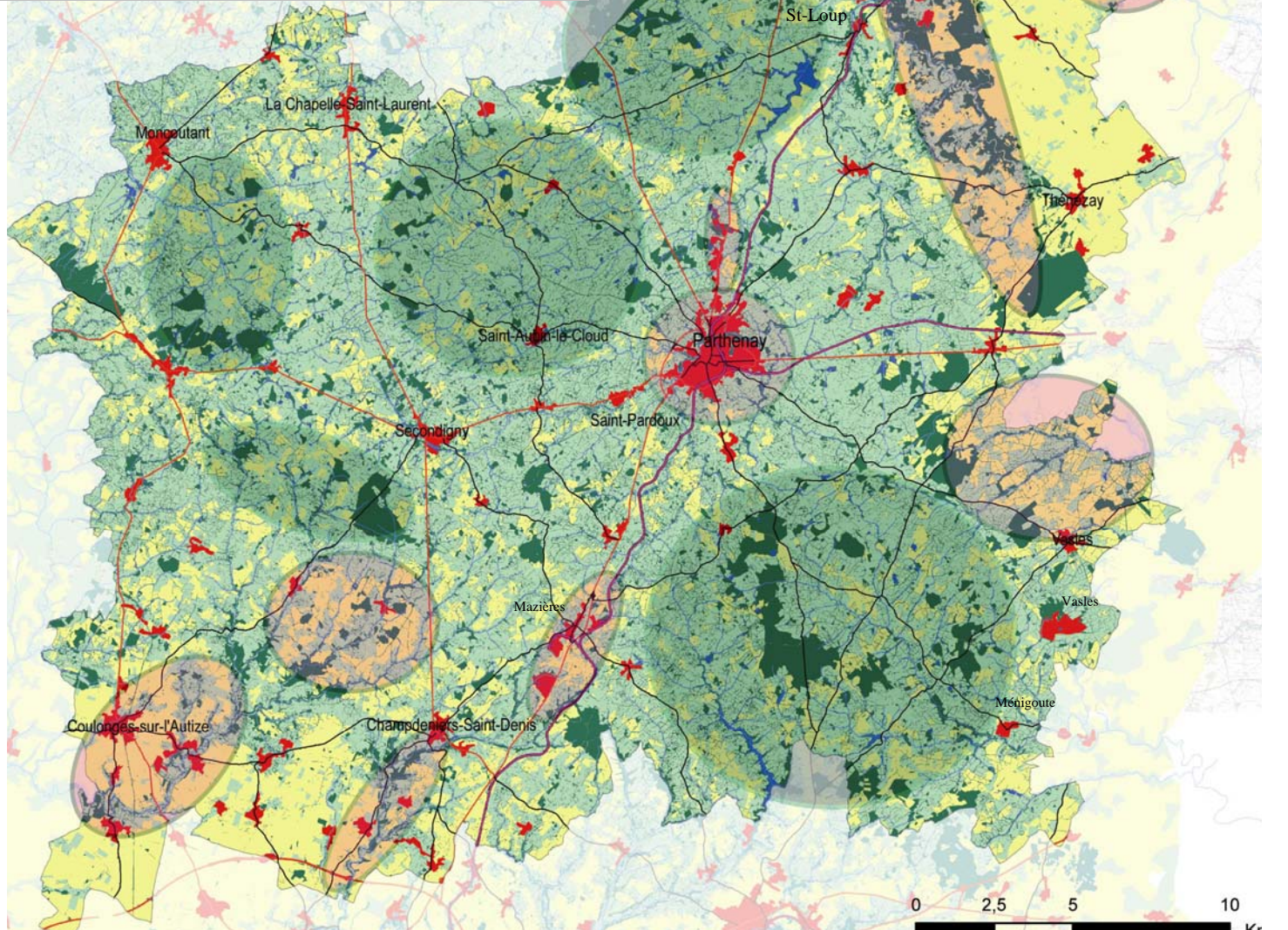
Pas de site connu important, des opérations ponctuelles mais souvent difficiles.

Unités fonctionnelles environnementales

Les continuités écologiques du SCoT

Document de travail non définitif - non validé

Nota : Cette carte représente principalement toutes les données identifiées et tous les zonages répertoriés, comparés et assemblés. La carte sera soumise à discussion, amendement, validation, et ne préjuge pas de la Trame Verte et Bleue à venir.



Prochains rendez-vous



Etudes environnementales, le 12 mars, au Pays de Gâtine, **invitation des partenaires et personnes publiques associées** (environ 40 structures) pour écouter et échanger, compléter et amender ces enjeux.

Schéma économique et agricole - ateliers territoriaux sur les enjeux et pistes de solutions pour les élus et leurs techniciens des cantons suivants :

- le 13 mars – 18h30 – Salle des fêtes de Saint-Marc la Lande – pour Champdeniers – Coulonges – Mazières – Moncoutant.
- le 14 mars – 18h30 – Salle des fêtes de le Chillou – pour d’Airvault et de Saint-Loup
- le 14 mars – 20h45 – Salle des fêtes de la Peyratte – pour Ménigoute – Parthenay – Secondigny – Thénézay.

La **consultation** pour le choix du **cabinet « assemblier » du SCoT**, produisant aussi le **Document d’aménagement commercial** et chargé du renouvellement de l’**Agenda 21** est en cours. Les **offres** sont à remettre pour le **13 mars midi**.